

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



PLAIDOYER POUR LA REALISATION DES OMD EN COTE D'IVOIRE

Avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires au développement, notamment



www.gcpnd.gouv.ci

La Côte d'Ivoire sort d'une longue crise socio-politique (2002-2011) qui a longtemps annihilé les efforts entrepris dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ceci s'explique par les contreperformances enregistrées dans l'évolution des indicateurs des OMD.

La reprise de la croissance et le rétablissement des relations avec les institutions financières internationales marquent aujourd'hui la fin de cette crise. Le Plan National de Développement 2012-2015, adopté par le Gouvernement ivoirien, vise à renforcer cette tendance afin d'accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Situation des OMD en Côte d'Ivoire

Evolution de quelques indicateurs des OMD : un bref rappel

Les tendances pour chacun des OMD traduisent des retards au niveau de la lutte contre la pauvreté et de faibles progrès dans l'éducation primaire, la parité dans l'éducation, l'autonomisation des femmes, la santé maternelle et infantile. Les progrès les plus significatifs sont enregistrés en matière de lutte contre le VIH/SIDA et l'approvisionnement en eau potable.

Le tableau 1 ci-après résume l'évolution de quelques indicateurs sélectionnés

OMD 1 : « Réduire l'extrême pauvreté et la faim »

- **Le taux de pauvreté** évalué au seuil de pauvreté monétaire national de 661 F CFA par jour en 2008, a augmenté en Côte d'Ivoire depuis les années 1990. Il est passé de 32,3% en 1993 à 38,4% en 2002 puis à 48,9% en 2008, contre un taux de 16% projeté en 2015.
- Ce taux se révèle plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain en raison de l'impact de la crise depuis 2002 qui a remis en cause les systèmes de production et de développement social. En effet, en 2008, on dénombrait 62,5% de pauvres en milieu rural et 29,5% en milieu urbain (ENV 2008).
- Pour ce qui est du chômage, le taux a fortement augmenté se situant à 8,9% en 1998, 13,1% en 2002 et 17,5% en 2008. Il est plus accentué chez les jeunes (15-24 ans) avec un taux de 24% en 2008.

OMD 2 : « Assurer l'éducation primaire pour tous »

- **Le taux net de scolarisation dans le primaire** se situait à 56,1% en 2008, témoignant de la nécessité de poursuivre les efforts pour assurer une éducation primaire pour tous les enfants.
- Des disparités significatives existent au niveau des régions. Des disparités existent aussi entre garçons et filles, avec des taux nets de scolarisation plus élevés chez les garçons que chez les filles (58,6% contre 51,3% en 2006).
- Près de 49% des enfants scolarisés n'achèvent toujours pas le cycle primaire à cause du taux élevé de redoublement qui est passé de 24% en 2006 à 19,1% en 2008. L'analyse selon le genre fait ressortir que 52% des garçons achèvent le cycle primaire contre 39% seulement pour les filles. En milieu rural, 55% des garçons atteignent la sixième année de l'enseignement primaire contre 37% pour les filles.
- Le taux d'alphabétisation des personnes ayant entre 15 et 24 ans a baissé passant de 60% en 1998 à 59% en 2002 et 53% en 2008. L'analphabétisme est très élevé dans la population féminine avec un taux d'environ 60% en 2006.

OMD 3 : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »

- ***l'indice de parité entre sexe dans l'enseignement primaire*** se situait à 0,88 en 2008 contre 0,77 en 1997 et 0,81 en 2000. Dans l'enseignement secondaire la parité entre sexe est passée de 0,47 en 1990 à 0,54 en 2002.
- Les femmes restent les plus exposées à l'analphabétisme par rapport aux hommes. Le taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans était de 40% en 2006, dont 50% en milieu urbain et 28% en milieu rural. Le taux de scolarisation pour cette catégorie de femmes a augmenté passant de 40% en 1998 à 52,1% en 2000 avant de régresser.
- La condition féminine a été institutionnalisée et la présence des femmes dans les institutions de l'Etat (Parlement et Gouvernement) se renforce. Depuis 2011, les femmes occupent environ 10% des postes au parlement, contre 5,7% en 1990 et 8,5% en 2000.

OMD 4 : « Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans »

- ***Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans*** a augmenté entre 1994 (149 décès pour 1000 naissances vivantes) et 1998 puis reculé en 2005 (125).
- La couverture vaccinale contre la rougeole chez les enfants de moins d'un an en progression depuis 1990, est passée de 35% en 1993 à 67% en 2008.

OMD 5 « Améliorer la santé maternelle »

- ***La santé maternelle*** reste précaire en dépit d'une légère amélioration constatée en 2005 : le taux de mortalité maternelle est passé de 597 décès pour cent mille naissances vivantes en 1994 à 543 décès en 2005 puis 470 en 2008. Cette performance est loin de permettre d'atteindre le taux de 150 décès pour cent mille naissances fixé pour l'horizon 2015.
- Des améliorations sont enregistrées dans la proportion des accouchements assistés par des professionnels de la santé principalement entre 1993 et 2000. Le pays est passé successivement de 45% en 1994, à 47% en 1998 et 63% en 2000. En 2008, 57% des accouchements étaient assistés par un personnel de santé qualifié, impliquant que les efforts devraient être redoublés en vue d'arriver au niveau des 90% attendu en 2015.

OMD 7 « Assurer un environnement durable »

- ***L'environnement et les écosystèmes*** se sont globalement dégradés en Côte d'Ivoire. Des progrès sont néanmoins notés dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Faire la situation des indicateurs : les principaux défis à relever pour l'atteinte de l'OMD 8 se présentent à plusieurs niveaux. ***Au niveau de l'accès aux marchés*** : (i) consolider les efforts entrepris pour améliorer l'environnement des affaires ; (ii) s'adapter aux modifications de la demande internationale. ***En ce qui concerne le poids de la dette*** : (i) poursuivre et renforcer la nouvelle politique d'endettement axée sur une gestion rigoureuse des Finances Publiques. ***Pour ce qui est de l'accès aux médicaments*** : (i) renforcer le contrôle des circuits de distribution ; (ii) mettre fin à l'accumulation des arriérés de paiements dus aux fournisseurs.

L'aperçu global des OMD en Côte d'Ivoire montre que des efforts doivent être entrepris pour assurer leur réalisation. A cet effet, le Gouvernement s'est engagé à élaborer un cadre d'accélération de l'OMD 5. De même, l'Union Européenne a décidé de réaliser un programme

ciblé d'accès à l'eau potable et d'assainissement pour un montant de 25 millions d'euros au titre du 10^{ème} FED. Malgré ces efforts, de nombreux obstacles demeurent sur le chemin de l'atteinte des cibles des OMD. C'est pourquoi, l'appui technique des partenaires de la Côte d'Ivoire est nécessaire pour soutenir la mise en œuvre des projets et mesures structurants des secteurs concernés par les OMD, en cohérence avec le PND 2012 – 2015.

Opportunités et défis pour l'atteinte des OMD

1.2.1. Défis pour la réalisation des OMD

L'objectif majeur du Gouvernement est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Cette ambition est portée par la volonté politique affirmée au plus haut niveau afin d'améliorer, à travers la mise en œuvre du PND 2012 – 2015, les Indicateurs de Développement Humain que visent les OMD.

Pour ce faire, les défis ci-après ont été pris en compte :

- ***Accélérer le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix, en***
 - (i) poursuivant le dialogue politique avec l'opposition en vue d'un nouveau consensus national ;
 - (ii) achevant le processus de désarmement des combattants et la réforme de l'armée ;
 - (iii) poursuivant les efforts en vue de l'amélioration de l'indice de sécurité sur l'ensemble du territoire national.
- ***Inverser la tendance à la paupérisation généralisée des populations surtout rurales, par :***
 - (i) la promotion d'une croissance inclusive, forte et durable ;
 - (ii) la réalisation d'importants gains de productivité et de compétitivité dans le secteur agricole via l'intensification des systèmes de production et ;
 - (iii) l'accroissement des revenus des petits paysans par des réformes institutionnelles et organisationnelles des principales filières agricoles (cacao, anacarde, coton, hévéa, vivrier).
- ***Œuvrer à une meilleure gouvernance tant au niveau central qu'à l'échelon local, par :***
 - (i) l'augmentation significative des budgets d'investissement dans les secteurs considérés comme pro-pauvres dont notamment les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et du développement rural ;
 - (ii) la conduite à terme des réformes de l'administration centrale dont les buts finaux sont l'amélioration de son efficacité ;
 - (iii) la réduction de la corruption étant donné qu'elle génère des surcoûts qui limitent à terme l'accessibilité des populations à certains biens publics importants (infrastructures de santé, d'éducation et routières) ;
 - (iv) la poursuite des réformes institutionnelles dans le secteur de la justice et l'amélioration de l'environnement des affaires ;
 - (v) la mise en place d'incitations favorables à l'accroissement de la demande de biens publics, d'éducation et de santé prioritairement en milieu rural ;
 - (vi) le renforcement des capacités des acteurs locaux dans le contexte de décentralisation pour un fonctionnement optimal du principe de subsidiarité.

1.2.2. Opportunités pour l'atteinte des OMD

Grâce aux progrès réalisés dans la mise en œuvre de ses Programmes Economiques et Financiers conclus avec les Institutions de Bretton Woods, notamment dans les domaines de la gouvernance et des réformes structurelles, la Côte d'Ivoire a atteint le point d'achèvement de

l'initiative PPTTE en juin 2012. Ceci s'est traduit par la remise d'environ 3,76 milliards d'euros de dettes de la part de ses principaux créanciers.

Aussi, le Gouvernement à l'issue du dialogue permanent avec les partenaires au développement entend saisir cette opportunité, pour mettre en œuvre le Plan National de Développement axé sur une stratégie de croissance et de réduction des inégalités. L'une des caractéristiques de ce plan, est l'option d'une politique sociale hardie nettement affichée dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des infrastructures et du développement rural, comme en témoignent les sections suivantes.

2 Actions prioritaires du PND pour l'accélération de l'atteinte des OMD

2.1. Le Plan National de Développement en tant qu'outil d'accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement

Le Plan National de Développement constitue le cadre de référence des interventions de l'Etat et de tous ses partenaires nationaux et internationaux. Il vise à surmonter les retards accumulés au niveau du développement humain et social consécutivement aux crises récurrentes que le pays a traversées depuis 1999. Pour ce faire, les résultats stratégiques attendus du PND sont fortement axés sur l'atteinte des OMD comme l'illustre le tableau 2¹. Le PND constitue pour le Gouvernement le principal outil d'accélération de l'atteinte des OMD.

Tableau 2 : Correspondance entre OMD et Résultats stratégique du PND

OMD	Résultats stratégique du PND
OMD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Résultat 2 : La création de richesses nationales est accrue, soutenue et les fruits répartis dans l'équité
OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	Résultat 3 : Les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables ont accès aux services sociaux de qualité dans l'équité
OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	
OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	
OMD 5 : Réduire la mortalité maternelle	
OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	
OMD 7 : Assurer un environnement durable	Résultat 4 : Les populations vivent dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat
OMD 8 : Créer un partenariat mondial pour le développement	Résultat 5 : Le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène régionale et internationale est effectif

Le PND intègre bien les OMD à travers les interventions sectorielles préconisées pour la réalisation des différents résultats stratégiques, notamment :

- **La lutte contre la pauvreté et la réduction de l'insécurité alimentaire**

¹Le résultat stratégique n°1 intitulé « Les populations vivent en harmonie dans une société sécurisée dans laquelle la bonne gouvernance est assurée » est transversal et constitue une condition nécessaire pour la réalisation des autres résultats stratégiques et des OMD.

En adoptant le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), le Gouvernement s'est engagé à faire de l'agriculture surtout vivrière un important levier de réduction de la pauvreté et de consolidation de la sécurité alimentaire. Le Plan National de Développement couvrant la période 2012-2015 alloue un montant de 940 milliards de FCFA à l'agriculture soit environ 10% des 11 000 milliards de FCFA nécessaires au financement de ce plan. De ce fait, le Gouvernement respecte son engagement pris lors du sommet de Maputo en 2003. Un tel niveau d'investissement, sans précédent dans l'agriculture, devrait permettre une croissance agricole de 9%, taux nécessaire pour réduire significativement la pauvreté et de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Il s'agira conformément aux stratégies adoptées pour la réduction de la pauvreté dans ce secteur de (i) accroître la production rizicole en passant de 800 000 tonnes à environ 2 000 000 tonnes en 2015-2016 pour un coût total de 276 milliards de FCFA, (ii) accroître la productivité des cultures vivrières d'au moins 15 à 20% (igname, maïs, banane plantain et manioc) , (iii) renforcer les capacités des parties prenantes du secteur agricole par un appui conséquent en faveur de la formation des acteurs et des autres que sont le conseil agricole et le système national de recherche agronomique, et (iv) d'augmenter les productions animales et halieutiques.

➤ **L'éducation pour tous et de qualité**

Le Gouvernement entend assurer l'accès à l'école des enfants en âge d'être scolarisés et leur permettre d'achever le cursus scolaire tout en veillant à l'éducation des filles et des plus vulnérables.

L'alphabétisation des jeunes et adultes, des femmes en particulier sera promue de même que l'éducation non formelle grâce à l'extension des programmes d'alphabétisation fonctionnelle.

➤ **L'autonomisation des femmes et la promotion du genre**

Des programmes d'intégration et de réinsertion économiques des femmes et des jeunes filles seront promus et les capacités des femmes rurales et des organisations féminines améliorées pour veiller aux droits des femmes, faciliter leur accès à la propriété foncière, à l'entrepreneuriat et aux financements pour leur autonomisation.

➤ **L'amélioration de la santé maternelle et infantile**

Le PND accorde au niveau social une grande place à l'amélioration de la santé maternelle et infantile grâce aux programmes visant l'efficacité et l'accroissement des services de santé, la planification familiale et une couverture vaccinale et des soins obstétricaux néonataux d'urgence de base (SONU) étendus. Le Gouvernement va poursuivre durant la mise en œuvre du PND la mesure de gratuité ciblée des soins de santé de la mère et de l'enfant de moins de cinq ans.

➤ **La lutte contre le VIH/SIDA et les autres maladies**

La lutte contre la propagation du VIH/SIDA sera poursuivie grâce au renforcement de la réponse nationale face au VIH/SIDA, l'approvisionnement des centres de santé en kits et intrants pour le dépistage, en préservatifs et en ARV pour le traitement des personnes vivant avec le VIH. Parallèlement, des soins palliatifs seront apportés aux PVVIH de même qu'un soutien scolaire, nutritionnel, médical, juridique et socio-économique.

La lutte contre le paludisme et la tuberculose demeure également une priorité pour le Gouvernement. L'objectif est d'améliorer le dépistage, le traitement et la prise en charge thérapeutique à travers la stratégie DOTS. Les capacités d'approvisionnement en médicaments antituberculeux et consommables seront accrues de même que celles des centres de PEC de la tuberculose. Pour la lutte contre le paludisme, les programmes d'actions porteront sur la

prévention et le traitement à travers un approvisionnement efficace en médicaments antipaludiques et consommables.

➤ **L'accès à l'eau potable et à l'assainissement**

Le Gouvernement, dans le cadre du PND, va poursuivre les efforts pour l'accroissement des infrastructures d'hydrauliques humaines fonctionnelles et l'amélioration de la qualité de l'eau tout en introduisant des innovations susceptibles de faire baisser les coûts d'accès à l'eau potable.

S'agissant de l'assainissement, le système de drainage des eaux usées et de pluies sera renforcé dans les grandes agglomérations.

L'habitat et le cadre de vie des populations continueront à être améliorés à travers la mise en place des conditions d'une urbanisation réussie et la révision des mécanismes de financement existants. De même, la restructuration des quartiers précaires construits sur des zones habitables et le recasement des populations des quartiers construits dans des zones non habitables seront réalisés. La promotion et la réalisation de nouveaux programmes immobiliers aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale permettront d'assurer l'accès à un logement décent à chaque habitant du pays.

L'accès aux marchés et aux TIC

Les programmes d'investissements structurants préconisés par le PND contribueront à redynamiser les secteurs porteurs de croissance et à améliorer la compétitivité des entreprises locales. Les missions économiques et commerciales seront intensifiées et le leadership du secteur privé à la conquête des marchés sera développé afin de renforcer les échanges commerciaux de la Côte d'Ivoire avec la sous-région et le reste du monde.

Pour ce qui est de l'accès des populations aux services de TIC de qualité et à moindre coût, l'Etat a mis en place un cadre institutionnel favorable à l'implantation de grands groupes du secteur des télécommunications. De plus, des infrastructures de TIC et un programme de gouvernance électronique seront réalisés. Des programmes de sensibilisation et de renforcement de capacités seront développés pour permettre aux populations de connaître suffisamment les TIC et y avoir facilement accès.

2.2 Initiatives nationales d'accélération des OMD

2.2.1 Accélération de l'OMD 5 « Améliorer la santé maternelle »

L'OMD5 «Améliorer la santé maternelle » a deux cibles :

- **Cible 5 A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le ratio de mortalité maternelle ;**
- **Cible 5 B : L'accès universel à la santé de la reproduction d'ici à 2015.**

Progrès et défis dans l'atteinte de l'OMD5

Des directives en matière de soins obstétricaux néonataux d'urgences (SONU), consultation prénatale (CPN) et consultation post-natale (CPoN) ont été prises pour soutenir la feuille de route. Des actions en vue de l'intégration des SONU, la technologie contraceptive, la prévention de la transmission mère-enfant du VIH/SIDA (PTME) dans le curricula de formation de base du personnel de santé ont été entreprises. Aussi, l'ouverture de nouvelles écoles de formation de base des sages-femmes et infirmiers diplômés d'état a-t-elle été enregistrée. Des activités de

mobilisation de ressources en direction du Gouvernement et des partenaires au développement ont été menées.

Plusieurs défis restent à relever afin d'améliorer significativement la santé maternelle dans la perspective de l'atteinte de l'OMD5 d'ici 2015 ; notamment (i) l'accroissement des fonds alloués à la santé et en particulier la santé maternelle ; (ii) l'amélioration de la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et l'utilisation des services de santé maternelle, en particulier les services de planification familiale (PF), de CPN, de maternité et de SONU ; (iii) le renforcement de la participation communautaire et ; (iv) le renforcement de la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions de la santé maternelle.

Interventions susceptibles d'accélérer les cibles de l'OMD5

Dans une vision d'accélération de l'atteinte de l'OMD5, six (6) interventions clés préalablement alignées sur les objectifs des documents cadres nationaux, sont répertoriées ci-après, selon les domaines d'intervention choisis :

- ***Planification Familiale (PF)***
- ***Soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU)***
- ***Surveillance de la grossesse et suivi de la mère et de l'enfant au cours du post-partum***
- ***Plan d'action et de mise en œuvre du CAO 5***

Le Plan d'actions pour l'accélération de l'OMD5 qui s'inscrit dans la continuité de la Feuille de route pour accélérer la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles néonatale et infantile nécessite sur la période 2013-2015 **quatre vingt milliards neuf cent seize millions neuf cent soixante quatre mille (80 916 964 000) F CFA, soit 161 833 928 US Dollars ou 123 537 349 Euros.**

2.2.2 Initiative européenne en faveur de l'OMD 7c

L'initiative OMD de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire vise, particulièrement, l'accélération du rythme des progrès à accomplir par rapport aux objectifs les plus en retard, notamment :

- mortalité infantile et santé maternelle (OMD 4 et 5) ;
- accès à l'eau potable et aux services d'assainissement (OMD 7.c) et ;
- réduction de la faim (OMD 1.c).

Le programme concerne plus d'un million de personnes, dont 350 000 pour les infrastructures hydrauliques et 650 000 pour les actions et infrastructures d'assainissement.

2.3 Programme d'actions pour l'atteinte des OMD

Tableau 3 : Mesures/Programmes/Projets

Intitulé	Mesures clés/Programmes/Projets	Coût total	Besoin de financement
OMD 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim		382 024	312 708
Cible 1A: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Réalisation du 4ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2012 (RGPH 2012)	8 500	8 500
	Suivi de la Mise en œuvre des projets issus du PND 2012-2015	3 050	3 050
	Mise en œuvre d'un système national de Couverture Maladie Universelle	3 650	3 650
	Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté et à la Réalisation des OMD (PARP/OMD)	6 816	
	Mise en œuvre du plan National de la Réadaptation à base Communautaire (RBC) des personnes Handicapées	2 650	2 650
	Projet d'appui au développement du secteur de l'artisanat	1 000	1 000
	Construction des marchés de gros d'Abidjan, de Daloa, d'Abengourou	77 380	77 380
	Projets d'appui à la réduction de la pauvreté dans les districts	25 000	25 000
Cible 1B: Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	Projet d'appui à l'insertion sociale et professionnelle (15 000 emplois)	25 000	10 000
	Professionnalisation de la filière des déchets solides ménagers en côte d'ivoire	1 627	1 627
	Appui à la création d'emplois culturels	308	308
	Construction et équipement de lycées professionnels	27 000	27 000
	Réinsertion et réintégration des Ex-combattants, VG et JAR	21 000	21 000
	Encadrement et insertion de la jeunesse dans le tissu économique et social	6 500	6 500
	Valorisation et gestion intégrées de l'exploitation à petite échelle des ressources minérales et des matériaux de carrières	3 151	3 151
Cible 1C: Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Projet de création de six centres de conditionnement de semences certifiées	6 500	4 000
	Réhabilitation et entretien des pistes agricoles	3 000	3 000
	Projet d'aménagement hydro-agricole	50 000	10 000
	Programme d'appui à la recherche dans les filières agricoles	10 000	10 000
	Projets locaux de développement agricole	43 148	43 148
	Programme de productivité agricole en Côte d'Ivoire	20 500	20 500
	Projet d'Appui au Développement de l'Aquaculture	881	881
	Programme d'Appui à la Gestion durable des Ressources halieutiques	3 303	3 303
	Projet de Développement de l'Élevage	22 560	22 560
	Projet d'installation de 5230 Exploitants en aviculture traditionnelle	1 500	1 500
	Projet de sécurisation foncière	8 000	3 000

Intitulé	Mesures clés/Programmes/Projets	Coût total	Besoin de financement
OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous		374 721	374 721
Cible 2A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Réhabilitation et équipement de 30 000 salles de classe du primaire (y compris points d'eau et latrines)	72 482	72 482
	Construction et équipement de 36 000 salles de classe	173 787	173 787
	Réhabilitation et équipement de 300 établissements du secondaire	4 609	4 609
	Construction et équipement de 99 lycées et collèges (10 collèges à base 4, 30 collèges à base 3 et 43 collèges de proximité, 16 lycées d'excellence)	113 493	113 493
	Construction de trois (03) CAFOP	10 350	10 350
OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes		5 045	4 660
Cible 3A: Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Appui à la promotion du genre, de la femme et de la famille « Autonomisation de la femme »	5 045	4 660
OMD 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans		297 026	297 026
Cible 4A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Réhabilitation et Rééquipement des Centres de Santé (600 ESPC)	25 082	25 082
	Construction et équipement de 450 ESPC (y compris CAT et SSSU)	58 250	58 250
	Programme Spécial de Réhabilitation et équipement CHR et HG	80 059	80 059
	Construction de l'Hôpital d'Angré (Pavillon)	6 050	6 050
	Mise aux normes des Plateaux Techniques des Structures sanitaires	16 640	16 640
	Construction/réhabilitation et équipement du Centre National de Transfusion sanguine	5 640	5 640
	Construction d'une Usine de Fabrication de médicaments en Côte d'Ivoire	32 305	32 305
	Construction et équipement du Centre de médecine nucléaire	2 500	2 500
	Réhabilitation et équipement du CHU de Yopougon	15 000	15 000
	Réhabilitation et équipement du CHU de Cocody	15 000	15 000
	Réhabilitation et équipement du CHU de Treichville	15 000	15 000
	Réhabilitation et équipement du CHU de Bouaké	10 000	10 000
	Réhabilitation et équipement de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan	5 000	5 000
	Construction/équipement du Centre National de radiothérapie et d'oncologie médical d'Abidjan	10 500	10 500
OMD 5 : Améliorer la santé maternelle		80 917	80 917
Cible 5A: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Mise en œuvre du cadre d'accélération de l'OMD 5	80 917	80 917

Intitulé	Mesures clés/Programmes/Projets	Coût total	Besoin de financement
OMD 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies		57 748	57 748
Cible 6A: D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	Programme National de Prise en Charge des Personnes Vivant avec le VIH (Renforcement du PNPEC)	42 632	42 632
Cible 6B: D'ici 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida			
Cible 6C: D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) (Projet de passage à échelle des interventions de lutte contre le Paludisme dans un contexte de reconstruction nationale)	15 116	15 116
OMD 7 : Assurer un environnement durable		354 718	346 576
Cible 7A: Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales Cible 7B: Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte	Projet d'aménagement du patrimoine forestier et de la restauration de la diversité biologique terrestre et aquatique	20 142	12 000
	Mise en œuvre de la stratégie REDD+	400	400
	Dépollution des eaux lagunaires d'Abidjan (baie de Biétry, Baie de Marcoray et du Banco)	420	420
	Projet de redynamisation du CIAPOL et de Mise en œuvre du plan POLLUMAR	115 023	115 023
Cible 7C: Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine	24 250	24 250
	Réalisation de 500 systèmes HVA	105 143	105 143
Cible 7D: Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	Actualisation et élaboration de plans et schémas directeurs d'urbanisme	3 090	3 090
	Réalisation de réseaux primaires et secondaires (assainissement d'Abidjan/District d'Abidjan)	15 000	15 000
	Subventionner 80 000 branchements sociaux par an sur la période 2012-2015	16 000	16 000
	Programme d'électrification rurale	50 250	50 250
	Latinisation en milieu rural, scolaire et dans les centres de santé	5 000	5 000
TOTAL		1 552 199	1 474 356

Conclusion et implications

L'analyse des tendances dans la réalisation des OMD en Côte d'Ivoire montre que des efforts importants sont nécessaires pour accélérer leur atteinte tant en termes de renforcement de l'efficacité que d'augmentation de l'échelle des interventions et de mobilisations des ressources additionnelles.

La création d'emplois et la réduction de la pauvreté sont indissociables dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie visant l'atteinte de l'ensemble des OMD. C'est le défi auquel la Côte d'Ivoire entend s'attaquer résolument. Le rôle de l'investissement privé domestique et étranger est crucial pour générer une croissance forte capable de créer les emplois et les richesses nécessaires pour éradiquer la pauvreté et faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Une mobilisation plus forte de la communauté internationale en faveur de la Côte d'Ivoire s'avère plus qu'indispensable.